

Le paysage, c'est l'affaire de tous !

Points de lecture du paysage en Haute-Bruche

Pourquoi des «POINTS DE LECTURE DU PAYSAGE»?

La Haute-Vallée de la Bruche est aujourd'hui territoire de référence en terme de politique paysagère : Mention spéciale du Jury du GRAND PRIX DU PAYSAGE 2007, reçu cette année des mains de Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT).

La complexité croissante des initiatives d'aménagement du territoire produit des paysages nouveaux ou du moins différents, de ceux que chacun de nous attend de voir selon les endroits. Au-delà de la polémique ou de la nostalgie, il convient de comprendre les actions engagées, les évolutions du paysage et de l'environnement de la Vallée.

Le paysage est un formidable outil de dialogue, entre nous habitants de la vallée, mais aussi vis-à-vis de nos hôtes qui séjournent dans la vallée quelques jours ou quelques heures.

C'est pourquoi, je vous invite à vous rendre sur ces lieux de lecture du paysage, à prendre le temps de regarder, d'observer, de décrypter ce qui se cache derrière tels pâturages, telles prairies, telles forêts, tels villages, ...

Le paysage de la Haute-Bruche n'est autre que le reflet de nous-mêmes, de nos visages, nos cœurs, nos activités, notre identité Haute-Bruche. Poursuivons ensemble nos actions, pour construire le paysage de demain en Haute-Bruche !

Pierre GRANDADAM

Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche.



Pourquoi s'intéresser au paysage?

Le paysage est partout présent. Il est à ce point fréquent autour de nous, qu'on ne le regarde plus, qu'on ne le voit pas. L'attention s'éveille devant un paysage nouveau ou exceptionnel, mais pourquoi s'intéresser à un paysage ordinaire ? A cela, plusieurs raisons.

Le paysage est notre cadre de vie et bien souvent celui de nos activités. Il influence, sans que l'on n'y prenne garde, notre humeur, notre comportement, nos façons d'être et de faire.

Le paysage fournit des informations concrètes et directes sur le climat, sur le vivant qui nous entoure, sur les formes du relief mais aussi sur ce que font les hommes dans ce territoire. ...

Le paysage intervient de plus en plus dans l'économie de nos sociétés. Il influence même le prix du foncier. Il participe aux activités individuelles et collectives, qu'elles soient industrielles, agricoles ou touristiques... La France vient ainsi de signer la Convention Européenne du Paysage mettant en commun la double perspective de conservation et de création du paysage.

Enfin, le paysage devient un véritable moyen d'échange et de dialogue entre acteurs locaux...

Deffontaines J-P Extrait « Petit guide de l'observation du paysage » Editions Quae, 2006

Paysage, mode d'emploi

Ce point de lecture vous permet de voir un paysage remarquable.

Nous vous invitons à le regarder attentivement pour le comprendre à travers un certain nombre d'outils mis à votre disposition (silhouettes, longues vues, maquettes...).

Recherchez les détails qui révèlent les éléments naturels du site (relief, cours d'eau...) ou les traces de l'activité humaine (végétation, habitat, voies, chemins...).

C'est l'imbrication de ces composantes qui a façonné le paysage qui s'offre à vous aujourd'hui.

Celui-ci n'est pas immuable, il est fragile et évolue sans cesse. C'est vous et nous tous qui le faisons vivre et l'entretiens.

LOCALISATION DES POINTS DE LECTURE DU PAYSAGE



POINTS DE LECTURE DU PAYSAGE





Point de lecture n°1

Barembach

Un paysage rural contemporain !

Barembach présente une structure villageoise originale qui a su exploiter au mieux les contraintes physiques imposées par la roche mère.

L'originalité et le pittoresque de Barembach proviennent du dialogue paysager établi de part et d'autre de la rivière entre la rue principale, constituée de bâtisses paysannes et les ruelles ouvrières, alignement de petites maisonnettes accolées, adossées au relief.

L'une d'elles mérite que l'on s'y attarde : la rue des vignes. De petite taille, cette rue n'est autre que le vecteur qui menait les « mammeles » du cœur du village à leurs petites (pour ne pas dire microscopiques) parcelles de vignes. Ce secteur abandonné au début du XX siècle, a été réhabilité dès 1990 sous l'impulsion de la municipalité et de la MJC de Barembach, dans le cadre de chantiers de jeunes européens.

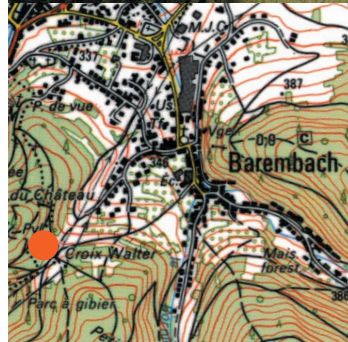
Actuellement, le site est entretenu par une poignée de bénévoles qui assure la gestion d'un nouveau vignoble ainsi que le suivi d'un troupeau de Chèvres du Roves.

Face à vous, s'ouvre « la grande vallée » de la Haute-Bruche en direction de Molsheim et Strasbourg : les villages y sont implantés, face à face, au pied des premières pentes, adossés aux grands espaces de pâtures (plus ou moins visibles encore) et de forêts. Le fond de vallée de la Bruche (où est-elle d'ailleurs ?) étant désormais « approprié » par l'industrie et les réseaux : routiers, lignes électriques, ferroviaires, ...

Le paysage y est totalement « inter-communal », à savoir que les activités humaines, les divers aménagements, que ce soit en forêt, sur les pâtures ou en zone urbanisée, sont directement perceptibles par « le voisin du coteau d'en face » : le paysage, n'appartient-il pas à celui qui le regarde et non pas à celui qui le façonne ?

Se repérer:

- 1 - Le Petit Donon
- 2 - Le Rocher de Mutzig
- 3 - Molsheim-Strasbourg
- 4 - La Côte des Vignes
- 5 - Pâturage communal « La Côte de la Brulée »



Point de lecture n°2

Ranrupt

Un paysage fortement pastoral !

Le Bourg de Ranrupt s'organise autour de son église monumentale « Saint-Vincent ».

Ce village, situé à 510 m d'altitude, occupe une position dominante en tête de vallon de la Climontaine, entre le massif du Champ du Feu (Roche mère granitique) et la butte imposante du massif du Climont (roche mère gréseuse).

Ranrupt s'inscrit dans un espace pastoral de grande qualité environnementale et patrimoniale. Ces espaces ouverts correspondent à plusieurs usages agricoles : pâturages, essentiellement en partie haute, près de fauche en fond de vallée et sur les coteaux, là où autrefois on cultivait céréales et pommes de terre. Ces espaces sont vulnérables et l'on perçoit l'avancée de la friche et le reboisement en « timbre poste » des anciennes terrasses.

La forêt représente une place importante. Quelle soit de production ou à vocation de loisirs, elle contribue à l'équilibre des milieux, à la préservation des sols et elle se veut renforcer l'identité montagnarde de ce bourg.

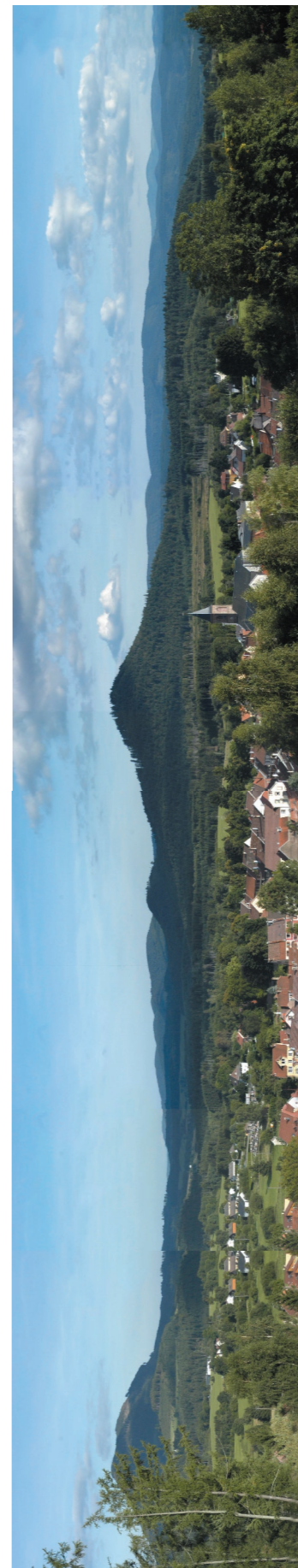
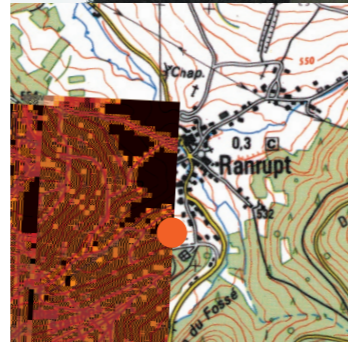
L'habitat est le reflet d'une activité paysanne ancienne. La présence de fermes monoblocs monumentales datant du XVIII et début du XIXème siècle, confère au village un caractère rural indéniable. A ce bâti traditionnel, dont l'usage premier est désormais réservé à la résidence, est venu s'ajouter fin du XIXème siècle, des bâtiments industriels, des maisons ouvrières puis plus récemment, des pavillons résidentiels.

Se repérer:

- 1 - La Chatte Pendue
- 2 - La Climontaine
- 3 - Fonrupt
- 4 - Le Champ du Feu

Quelques lieux-dits (toponymie):

- A - La Combe
- B - Sur la Scierie
- C - Sur le Pransieux
- D - Champ du Fou
- E - Jardin de la Côte
- F - La Guiche



Point de lecture n°3

Saâles

Un panorama exceptionnel !

Au premier plan, la présence de terrasses agricoles aujourd'hui à vocation de prairies de fauche, ponctuées de jeunes arbres fruitiers plantés en 2000. Ce paysage jeune et réinventé est le fruit d'une volonté des élus, habitants, propriétaires (fédérés en Association Foncière Pastorale) de retrouver des vergers et prairies là où hier (avant 2000), les épicéas étaient présents aux portes du village.

Pour preuve, regardez en direction de l'Est (lever du soleil) pour se convaincre de l'impact de l'enrésinement !

Adossée à l'Ouest de ce point de lecture, la forêt communale de Saâles. Composée essentiellement de sapins, épicéas et hêtres, elle couvre plus de 55% du ban communal.

Au second plan, le village de Saâles occupe une position nodale à l'extrémité Sud-Ouest de la Bruche : au seuil du plateau vosgien, ce carrefour viaire, jadis frontalier, constitue historiquement une importante place de marché. Cela se traduit par une forme urbaine exceptionnelle : des noyaux, constitués de petites places conviviales agglomérées les unes aux autres comme les pétales d'une fleur. Le ban communal de Saâles se caractérise également par sa topographie dite de pénéplaine : surfaces de pentes faibles, de vallées évasées maillées de plateaux plus ou moins importants. On y perçoit désormais les bénéfices d'une activité agricole bien présente et qui contribue non seulement à l'ouverture des paysages mais à donner du « paysage à manger »

Au troisième plan, le massif granitique du Champ du Feu et les buttes gréseuses du Climont, d'où la Bruche prend naissance, et du Voyemont. Quelque peu dissimulé derrière les arbres, un espace de prairies de fauche et de pâture unique sur le massif vosgien : la clairière du Hang.

En arrière plan, le Massif des Vosges connu pour sa célèbre Ligne Bleue, dénomination tout à fait justifiée !

Se repérer:

- 1 - Le Climont
- 2 - La source de la BRUCHE
- 3 - La clairière du Hang
- 4 - Le Voyemont
- 5 - Le Col de Saâles
- 6 - «La ligne bleue des Vosges»

